Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260928-TE_BS05_2026-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

DELIBERATION

DU BUREAU SYNDICAL

Lundi 28 septembre 2026

Date convocation : 21/09/2026

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni, le lundi vingt-huit septembre deux mille vingt-six à douze heures, sous la présidence de M. LE MIGNANT Lionel.

Etaient Présents :

M. LE MIGNANT Lionel, ***Président,***
M. BALLUAIS Daniel, M. BARBETTE Olivier, Mme JUILLET Kristelle,
M. LE SQUER Ludovic, M. LEVESQUE Jean-Luc,
Mme MURET BAUDOIN Marielle, ***Vice-présidents.***

M. DE BLIGNIERES François-Xavier, M. HERVE Claude, M. LE MERLUS François,
Membres du Bureau.

Etaient absents excusés : M. LEBANSAIS Rémy, M. PASDELOU Nicolas, Mme LEGGERI Sabrina

Assistaient également à la réunion :

M. BOCANDE Pierre-Yves, Directeur S'3TEC
M. OSMONT Vincent, DGS SMICTOM du Pays de Fougères
M. MARQUET Jérôme, DGS SMICTOM des Pays de Vilaine
Mme MERHAND Christèle, Directrice Finances-RH S3T'ec

ip
Lionel LE MIGNANT
PRESIDENT
30 sept. 2026

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260928-TE_BS05_2026-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

BUREAU SYNDICAL du 28 septembre 2026

DELIBERATION N°TE05

1.1 : Marchés Publics

OBJET – Libourg : Renouvellement du groupe hydraulique

Le Président expose :

Les emballages et ordures ménagères résiduelles du territoire du Smictom des Pays de Vilaine transitent par le quai de transfert de Guignen. Les flux de déchets sont déposés gravitairement, par les camions de collecte, dans des semi-remorques. En 2025, 3525 tonnes d'emballages et 6670 tonnes d'ordures ménagères ont transitées par le quai de transfert de Guignen.

Les semi-remorques sont équipées de fonds mouvants. Il s'agit d'un plancher composé de lattes métalliques actionnées par des vérins hydrauliques qui avancent et reculent de manière séquentielle pour faire progresser le flux de déchets. Ce système facilite le vidage et l'optimisation des remplissages des semi-remorques.

Le quai est équipé de trappes de fermetures des trémies. Ce système permet de réaliser un stockage tampon des déchets, d'assurer une gestion des trop-pleins, dans l'attente des changements de semi-remorques en bas de quai.

Le quai est équipé de deux **groupes hydrauliques.** Ces équipements fournissent l'énergie hydraulique permettant d'actionner les vérins des fonds mouvants des semi-remorques, et la commande des trappes des 3 trémies. Un groupe hydraulique commande l'avancement des fonds mouvants, ainsi que l'ouverture et la fermeture des trappes des 3 trémies. Le second groupe commande uniquement l'avancement des fonds mouvants des semi-remorques. Ces équipements ont plus de 30 ans. Ils doivent être renouvelés.

Quatre sociétés ont été consultées, pour fournir une offre technique et financière. Deux offres, des sociétés Legras et Solen, ont été reçues et analysées.

L'opération comprend :

- Déchargement, Installation et mise en service **d'un groupe hydraulique neuf** comprenant :

- Réservoir de 400 litres,
- Rétention 100% de capacité,
- Niveau d'huile visuel,
- Cannes chauffantes x2,
- Moteur de 22kw,
- Pompe à engrenages 63l/min,
- Filtre pression et retour,
- Un refroidisseur d'huile,
- Remplacement des flexibles hydrauliques de raccordement pour 3 FMA,
- Programme sur automate programmable,

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260928-TE_BS05_2026-DE

- Fourniture de 3 boîtiers de commande en haut de quai pour mise en route des planchers des remorques,
- Fourniture de 3 boîtiers de commande des trappes hydrauliques en haut de quai – Temporisation des cycles de planchers des FMA,
- Mise en huile 200l et essais,
- Prédisposition branchement tracteur routier pour ouverture des trappes hydraulique en manuel,

- Fabrication et installation de 3 potences avec support de flexibles et protection des câbles au sol,
- **La conservation d'un groupe hydraulique existant en secours**, avec réglage automatisme,
- La mise en place de 3 commandes déportées en bas de quai sur les potences,
- Le remplacement des bavettes des 3 trémies,
- La mise en place de 1 peigne articulé pour le raclage des envols sur le haut des semi-remorques,

Le calendrier prévisionnel d'exécution est le suivant :

- Validation de la commande : octobre 2026,
- Délai d'approvisionnement : 10 semaines,
- Période de réalisation des travaux : Premier trimestre 2027,
- Durée des travaux : 4 jours,

Vu le budget 2026,

LE PRESIDENT INVITE LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL A SE PRONONCER SUR LE CHOIX DU CANDIDAT PROPOSE.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,

Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De RETENIR l'offre de la Société SOLEN SAS, offre financièrement et techniquement la plus adaptée,**
- **D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer le devis à intervenir avec la Société SOLEN SAS, pour un montant estimé à 64 255.50 € H.T pour le renouvellement du groupe hydraulique, ainsi que tout document s'y rapportant.**

Présents : 10
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 10
Nombre de voix pour : 10
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
LE MIGNANT Lionel